



une seule maison imposée deux fois impôts locaux

Par amicalement, le 10/11/2021 à 15:24

Bonjour,

Mon ami a acheté en 2019 une maison qui a l'origine était divisée en deux appartements. Il a donc relié les deux appartements par un escalier communiquant. Les travaux ont été déclarés ainsi que la nouvelle surface exacte de la maison.

En 2020, mon ami a reçu sa taxe d'habitation qui tenait compte de cette nouvelle surface unique . Il a également reçu la taxe foncière correspondante. Tout était OK.

En octobre 2021, il a de nouveau payé sa taxe foncière pour sa maison. RAS

Ce jour, il reçoit deux taxes d'habitations pour la maison comme si les impôts considéraient à nouveau qu'il y a deux appartements. De plus, comme erreur, dans le détail, il apparaît que c'est la totalité de la maison qui a été taxée deux fois.

Mon ami a fait une réclamation écrite aux impôts avec l'explicatif, mais il n'a pas reçu de réponse. (réclamation faite en ligne avec accusé de réception)

Ma question :

- Est-il obligé de payer avant le terme même si manifestement, il y a erreur des impôts ?
- Les impôts donnent-ils toujours une réponse aux réclamations ?

- Quelle autre possibilité pour mon ami de faire valoir ses droits ?

Merci pour votre réponse.

PS : apparemment, il n'est pas possible d'être reçu sur place et le numéro ne répond jamais.

Par **morobar**, le 11/11/2021 à 10:29

Bonjour,

[quote]

Est-il obligé de payer avant le terme même si manifestement, il y a erreur des impôts ?

[/quote]

Les impôts associent la taxation sur la base d'un dossier. L'erreur n'est donc pas si manifeste que cela.

[quote]

Les impôts donnent-ils toujours une réponse aux réclamations

[/quote]

Chaque fois que j'ai établi un rescrit fiscal par messagerie électronique, j'ai reçu accusé de réception par retour et une suite utile dans les 48 h.

[quote]

Quelle autre possibilité pour mon ami de faire valoir ses droits ?

[/quote]

Se déplacer au centre des impôts et faire reconnaître la situation.

Par **amicalement**, le 11/11/2021 à 16:43

Bonjour Morobar,

Merci pour votre réponse.

Cependant, ce que je ne comprends pas, c'est qu'il y a une seule imposition de taxe foncière et deux impositions de taxe d'habitation... pour la même maison. comment cela est-ce possible ?

La réponse du service réclamation des impôts est toujours en attente... Si mon ami à du nouveau, je vous tiendrai au courant juste pour information .

Cordialement.

Par **amicalement**, le **15/11/2021** à **18:52**

Bonjour,

Juste pour donner l'épilogue de cette affaire.

Les impôts viennent de répondre en ligne à la réclamation qui a été faite. Ils ont reconnu leur erreur. L'une des deux impositions fait effectivement doublon et va faire l'objet d'un dégrèvement total.

Cordialement.